

**École élémentaire Jean Jaurès Peynier**  
**Année 2017-2018**  
**3<sup>ème</sup> conseil d'école : 25/06/2018**

**Compte-rendu**

Présents :

- Mme la directrice de l'école :
  - Mme Ventre Sandrine
- Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles :
  - Mme Lisdat Anna, Mme Pons Sylvia, Mme Fermiana Géraldine, Mme Forneron Pascale, Mme Roche Carole, Mme Briot Muriel, Mme Nicolas Marie, Mme Segati Jocelyne, M. Hélias Laurent
- Messieurs les Maires adjoints :
  - M.Aubert Jean-Luc, M.Maunier André
- Mesdames et Messieurs les parents élus :
  - Mme Arnaud Sylvie, Mme Murru Julie, Mme Ray Julie, Mme Hugues Nathalie, Mme Valente Béatrice, M.Beghin Pierre-Philippe, M.Clément Olivier
- Monsieur le responsable des Services techniques :
  - M.Mante Jean-Baptiste
  
- **Projets pédagogiques :**

Les différents projets pédagogiques (hors séjour de voile, qui fera l'objet d'un point particulier) menés par les enseignants ont été :

- Visite aux Baux-de-Provence (classe de CM1/CM2, et classe de CM2) : retour très positif de cette sortie qui a consisté en une visite des Carrières de lumière (projection autour des peintres espagnols), suivie d'une visite du château des Baux- de-Provence.
- Exposition à l'Oustaou réalisée par les élèves de la classe de CM2 de Mme Ventre et de Mme Segarra. : travail en art visuel autour des costumes de Vincent Roux, créés pour Le barbier de Séville. Toutes les classes ont visité cette exposition d'art visuel.
- Projet autour de Marcel Pagnol (classes de CP) : projection d'un film, La gloire de mon père d'Yves Robert d'après le roman de Marcel Pagnol, puis lecture d'extraits du roman de Marcel Pagnol, puis randonnée sur l'un des sites où a été tourné le film (collines autour d'Aubagne).

- Projet danse (classe de CM1/CM2) : performance réalisée devant toutes les classes de l'école, et qui sera présentée aux parents à l'occasion de la chorale.
- Rencontre avec l'auteur Marion Brunet (Classe de CE2/CM1, classe de CM1, classe de CM1/CM2, classe de CM2) : rencontre passionnante et très enrichissante.
- **Bilan classe de voile :**
  - Bilan positif (à l'exception d'un enfant qui a fait une crise d'asthme).
  - Le centre d'accueil était très bien (activités voile et kayak).
  - Toutes les activités mer ont pu être effectuées.
  - Les moniteurs étaient très professionnels, les objectifs fixés atteints.
  - Beaucoup de marche : très fatigant.
  - Un emploi du temps par classe, à la différence des années précédentes.
  - Beaucoup d'investissement de la part des parents, mais inquiétude de certains parents « lourde » dans les jours qui ont précédés le départ. Polémique devant l'école regrettable. Risque de démotivation. Un grand merci aux parents qui se sont investis.

Les enseignants ont fait part de leur démotivation suite aux polémiques concernant la classe de voile. Les représentants des parents d'élèves ont regretté que de telles polémiques aient eu lieu, et espèrent que des projets de cette envergure continueront à être menés au sein de l'école. Les enseignants ne sont pas sûrs de reconduire un projet classe de voile l'an prochain.

- **Présentation du budget municipal alloué à l'école pour l'année civile 2018 :**
  - Dotation par la mairie : 55 euros par élève.
  - Indemnités de direction : 450 euros.
  - Dotation RASED : Brigitte Drouet, maitresse E : 150 pour les 2 écoles (maternelle et élémentaire).
  - Sorties scolaires prises en charge pour un montant de 2500 euros.
  - Transport pour le collège pour les CM2 pris en charge par la mairie.
  - 2 intervenants en musique et en sport pour un budget de 20 000 euros pris en charge par la mairie.
  - Mobilier : enveloppe de 1000 euros alloués par la mairie.
  - Subvention pour des TBI, ainsi que pour l'ensemble des postes liés à l'utilisation des TBI. Les TBI devraient être installés à la rentrée 2018-2019, à priori à la Toussaint.
  - Un poste informatique pour la direction.
  - Un tableau Velleda pour Mme Briot (allergique à la craie).
  - Pour Mme Azaïs : achat d'un logiciel pour faire passer les tests, pris en

charge par la commune de Peynier et la commune de La Bouilladisse.

- **Bilan moral et financier de la coopérative pour l'année scolaire 2017-2018 :**

#### Comptes de la classe de voile

- Familles : 200 euros
- Action des parents : 5800 euros
- Subvention : 50 x 137= 6850 euros
- Dernier acompte transport : environ 4000 euros.
- Remboursement aux familles pour les enfants qui n'ont pas fait la classe de voile pour raisons médicales.
- Les deux derniers versements vont être rendus aux familles.
- Les familles ont payé 100 euros de moins que prévu.

#### Rapport d'activité de la coopérative - bilan OCCE :

La coopérative a notamment permis de financer :

- Un ouvrage Fnac pour Mme Roche - 172, 44 euros.
- Un projet lecture : le prix des Incorruptibles, classe de Mme Ventre - 75,10 euros.
- Un lecteur CD, classe de Mme Forneron - 49, 90 euros.
- Un gouter pour le carnaval - 118,50 euros.
- L'achat de confettis - 73,50 euros.

- **Configuration des classes et perspectives pour l'année scolaire 2018-2019 :**

Il est à noter une forte augmentation des effectifs à la rentrée 2018-2019 : + 17 élèves.

225 élèves à ce jour, 242 élèves attendus pour la rentrée 2018 :

- 55 CP
- 48 CE1
- 50 CE2
- 42 CM1
- 47 CM2

Sont prévus 36 départs en 6<sup>ème</sup> et 55 arrivées en CP.

Il y aura donc environ 26,6 élèves en moyenne par classe pour l'année scolaire 2018-2019.

Les représentants des parents d'élèves se sont inquiétés de la présence de locaux suffisants au sein de l'école, pour éventuellement accueillir la création d'une nouvelle classe dans les années à venir. Des locaux sont disponibles (deux grandes salles de classes au-dessus de l'école, utilisées depuis quelques années par l'IFAC). Les enseignants ont souligné que l'utilisation de ces locaux était possible à la condition que les deux grandes classes soient câblées pour internet.

Configuration envisagée pour la rentrée 2018 :

- 2 CP : 25 ET 24 élèves.
  - 1 CP/CE1 : 6 CP et 19 CE1.
  - 1 CE1 : 29 élèves.
  - 1 CE2 : 30 élèves.
  - 1 CE2/CM1 : 20 CE2 et 7 CM1
  - 1 CM1 : 29 élèves.
  - CM1/CM2 : 6 CM1 et 19 CM2
  - 1 CM2 : 28 élèves.
- 
- **Questions diverses préalablement déposées par les parents d'élèves élus :**

Questions déposées par les parents :

- Le cadeau de la fête des mères et des pères : pourquoi toutes les classes n'en ont pas fait ?  
L'équipe enseignante a souligné le fait qu'il faut être sûr que les 2 parents sont encore présents auprès de l'enfant, que le cadeau envisagé soit en lien avec un projet pédagogique. Se pose également la question de la pertinence d'un tel cadeau dans les grandes classes. Enfin, le choix de faire ou non ce cadeau est à la discrétion de chaque enseignant.
- Comment s'organise le soutien pour les enfants qui mangent/ ne mangent pas à la cantine ?  
Pour ceux qui ne mangent pas, les parents seront informés en amont. Il y a impossibilité de prévoir le soutien pour ceux qui mangent à la cantine, celui-ci ayant souvent lieu en fonction de ce qui s'est déroulé dans la matinée.
- Quels sont les résultats des capteurs de pollution ?  
La mairie n'a pas encore les résultats. Dans le courant de l'été, ils seront affichés. S'ils sont trop complexes à comprendre, une version simplifiée et compréhensible sera communiquée aux familles.
- Y aura-t-il des climatiseurs installés dans les classes ?  
Les élus ont répondu que des devis étaient en cours. Certains membres de l'équipe enseignante ont souligné qu'ils n'étaient pas forcément favorables à

l'installation de la climatisation. Cette demande semble émaner de l'école maternelle. Certains enseignants notent que des brasseurs d'airs (par exemple installés au plafond) peuvent être suffisamment efficaces.

- La question des locaux au vu de l'augmentation des effectifs, posée par les parents d'élèves, a été abordée préalablement.
  
- Pourquoi le tarif de la garderie a-t-il augmenté ?  
Le conseil d'école n'étant pas le lieu où cette question peut trouver une réponse, M.Maunier a proposé aux parents de les recevoir en mairie pour en parler.